

I. Livres et écrits condamnés.

Resp Pf pl B 0285 (46 doc.) : Livres et écrits condamnés ou supprimés :

- Arrest de la cour de parlement de Provence, portant condamnation d'un imprimé intitulé, *Acte d'appel interjetté du roi mineur au roi majeur, de la declaration du 7 octobre 1717 ensemble de tous les arrêts des parlemens* ; qui ordonne qu'il sera laceré & brûlé par l'executeur de la haute-justice. Du 20 decembre 1718 dans la grand'chambre. Extrait des registres de parlement. – Aix : chez Joseph David, [1718]. – 8 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/1

- Arrest de la cour du parlement de Toulouse, du 30 decembre 1716. Qui fait défenses de recevoir, faire lire, publier & executer aucuns decrets émanez de la cour de Rome, ensemble à tous libraires ou imprimeurs, colporteurs & autres, de les imprimer, vendre & debiter, qu'après qu'ils auront été revêtus de lettres patentes du roi registrées en la cour, à l'exception des expeditions ordinaires concernant les affaires des particuliers, lesquelles s'obtiendront en cour de Rome, suivant les ordonnances & usages du royaume, sous les peines de droit. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1716]. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/2

- Discours prononcé par Mr. Daguesseau avocat general du parlement de Paris, au sujet de l'enregistrement des lettres patentes du roy, pour l'exécution de la constitution de N.S. Pere le Pape, touchant la condamnation du livre intitulé *Les Maximes des Saints*, composé par Mr. l'archevêque de Cambrai [Exemplaire incomplet]. – [Paris] : s.n., [1716]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/3

- Déclaration du roy, qui suspend toutes les disputes, contestations & differends qui se sont formez dans le royaume à l'occasion de la constitution de Notre Saint Père le Pape, contre le livre des réflexions morales sur le *Nouveau testament*. Du 7 octobre 1717. Avec l'arrêt de registre du 27 octobre 1717. – [Toulouse] : s.n., [1717]. – 8 p. : frise gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/4

- Déclaration du roy, qui suspend toutes les disputes, contestations & differends formez dans le royaume, à l'occasion de la constitution de Nostre Saint Pere le Pape, contre le livre des Réflexions morales sur le Nouveau testament. Donnée à Paris le 7 octobre 1717. – A Paris : chez la veuve de François Muguet, 1717. – 4 p. : frise gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/5

- Arrest de la cour du parlement, du 2 decembre 1717. Par lequel il est ordonné qu'un libelle seditieux contre la déclaration du septième octobre dernier, sera laceré & bruslé par l'executeur de la haute justice. – A Paris : chez la veuve de François Muguet, Hubert Muguet, 1717. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/6

- Arrest de la cour du parlement de Paris, du 3 octobre 1718. Qui reçoit le procureur general du roi comme d'abus d'un decret du pape, intitulé, *Sanctissimi domini nostri domini Clementis, divinâ providentiâ, Papae XI litterae ad universos christi fideles, datae adversuùs eos qui constitutioni sanctitatis suae, quae incipit, Unigentius... debitam obedientiam praestare hactenus recusarunt, aut in posterum recusaverint*, qui ordonne que les exemplaires en seront apportez au greffe de la cour ; fait défenses de l'excuter, vendre, imprimer, &c. & renouvelle les défenses de recevoir, publier, executer, vendre, imprimer, &c. aucunes bulles ou brefs de la cour de Rome, sans lettres patentes du roi registrées en ladite cour. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de Claude-Gilles Lecamus, [1718]. – 8 p. : frise gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/7

- Arrest de la cour de parlement de Toulouse, donné au mois de decembre 1718. Qui declare y avoir abus dans le decret ou lettres apostoliques, imprimées sous le titre : *Sanctissimi Domini nostri domini Clementis, divinâ providentiâ Papae XI litterae ad universos fideles, datae adversus eos qui constitutioni sanctitatis suae debitam obedientiam praestare hactenus recusarunt, aut in posterum recusaverint*, qui ordonne que les exemplaires en seront apportez au greffe de la cour ; fait défenses de l'executer, vendre, imprimer, &c. & renouvelle les défenses de recevoir, publier, executer, vendre, imprimer, &c. aucunes bulles ou brefs de cour de Rome, sans lettres patentes du roi registrées en ladite cour. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1718]. – 12 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/8

- Arrest de la cour de parlement de Paris, qui ordonne la suppression d'un décret intitulé, *Editto speciale del S. Offizio*, du 19 decembre 1718 affiché & publié à Rome le 22 decembre, & qui fait défenses à tous religieux, de quelque ordre, société ou congrégation que ce soit, de sortir du royaume sans permission du roi, même sous prétexte d'aller aux chapitres generaux ou provinciaux de leur ordre. Du 26 janvier 1719. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1719]. – 8 p. : armes et frise gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/9

- Arrest de la cour de parlement de Toulouse, du 31 janvier 1719. Portant suppression de l'écrit qui a été répandu sous le nom de *Déclaration faite par le roi catholique le 25 decembre 1718*. Fait défenses à toutes sortes de personnes de le vendre, distribuer, imprimer ni garder : ordonne que tous ceux qui en auront des exemplaires seront tenus de les apporter au greffe de la cour. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1719]. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/10

- Arrest de la cour de parlement de Toulouse, qui ordonne la suppression d'un décret intitulé, *Editto speciale del S. Offizio*, du 19 decembre 1718 affiché & publié à Rome le 22 decembre ; & qui fait défenses à tous religieux, de quelque ordre, société ou congrégation que ce soit, de sortir du royaume sans permission du roi, même sous prétexte d'aller aux chapitres generaux ou provinciaux de leur ordre. Du 13 février 1719. Extrait des registres de parlement. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1719]. – 8 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/11

- Arrest de la cour de parlement de Toulouse, qui ordonne la suppression d'un imprimé qui porte pour titre, *Declaration de Sa Majesté catholique, au sujet de la resolution qu'elle a prise de se mettre à la tête de ses troupes, pour favoriser les interêts de Sa Majesté très-chrétienne & de la nation françoise*, daté du 27 avril 1719. Du 23 juin 1719. Extrait des registre de parlement. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1719]. – 8 p. : frise gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/12

- Déclaration du roi, qui suspend pendant une année toutes les contestations & differends qui seront formez dans le royaume, à l'occasion de la Constitution de Notre Saint Pere le Pape, contre le livre des *Reflexions morales sur le Nouveau Testament*. Du 5 juin 1719. Avec l'arrêt de registre du 11 juillet 1719. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1719]. – 8 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/13

- Lettres patentes du roy données à Paris le 4 août 1720. Au sujet de la constitution Unigenitus, donnée par Notre Saint Pere le Pape contre le livre intitulé, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1720]. – 16 p. : armes et bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/14

- Arrest du conseil d'estat du roi, qui ordonne la suppression d'un mandement donné par le Sieur archevêque d'Arles. Du 31 decembre 1720. Extrait des registres du conseil d'état. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1720]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/15

- Arrest du conseil d'estat du roy, qui supprime & condamne deux écrits anonimes, portans pour titres, l'un, *Dénonciation à M. le procureur general, de l'instruction pastorale de M. le cardinal*

de Bissy ; l'autre, *Constitution d'un avocat de Bordeaux au sujet de ladite dénonciation*. Du 23 mai 1723. Extrait des registres du conseil d'état. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1723]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/16

- Arrest du conseil d'estat du roy, du deuxième juin 1725, portant suppression d'un écrit imprimé sous le titre d'*Explication de N.S.P. le Pape Benoît XIII envoyées en France au mois de mars 1725 sur la bulle Unigenitus*. Extrait des registres du conseil d'état. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1725]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/17

- Arrest du conseil d'estat du roy, portant suppression d'un écrit imprimé en françois, sous le titre de *Lettre prétendue écrite à Sa Majesté, &c.* du 19 décembre 1723. Extrait des registres du conseil d'état. – s.l. : s.n., [1723]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. , 4°.

Resp Pf pl B 0285/18

- Extrait des registres de parlement, du quinze juillet mil sept cent cinquante-deux. – A Paris : chez P.G. Simon, 1752. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/19

- Arrest du parlement, du onzième janvier mil sept cens cinquante-quatre, qui supprime une édition de prétendus statuts synodaux du diocèse de Comenges, imprimés à Toulouse chés N. Caranove, en l'année 1752. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de Me. Bernard Pijon, [1752]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/20

- Arrest du parlement, du dix-septième avril mil sept cens cinquante-trois, qui condamne à être brûlé par l'exécuteur de la haute-justice deux écrits imprimez, dont l'un a pour titre *Réflexions d'un évêque de Languedoc sur les remontrances du parlement de Toulouse du dix-septième juillet mil sept cens cinquante-deux*, & l'autre intitulé *Autres réflexions sur un arrêt du même parlement du dix-septième août mil sept cens cinquante-deux*. Extrait des registres de parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de Me. Bernard Pijon, [1753]. – 8 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/21

- Arrest du parlement, qui supprime un écrit, intitulé *Mandement de M. l'évêque de Montauban, pour faire chanter le Te Deum en actions de graces de la naissance de M. le Duc d'Aquitaine*. Du 5 novembre 1753. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de Me. Bernard Pijon, [1753]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/22

- Arrest du parlement, du 12 mars 1754, qui ordonne que l'écrit intitulé *Mandatum illustrissimi & reverendissimi, imprimé, Bitteris, ex typis francisci barbut, &c. datum Biterris, die 10 mensis januarii anni 1747* & signé, Josephus-Bruno, episc. & dom. Biterr. Sera & demeurea supprimé. – A Toulouse : de l'imprimerie de Me. Bernard Pijon, [1754]. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/23

- Arrest de la cour de parlement, qui condamne trois livres, intitulés, le premier : *Analyse raisonnée de Bayle*, le second : *La Christiade, ou le paradis reconquis*, le troisième : *Histoire du peuple de Dieu, seconde partie*, à être lacérés & brûlés par l'exécuteur de la haute-justice ; et le livre intitulé : *Histoire du peuple de Dieu, première partie*, ensemble les brochures intitulées : *Lettres en réponse, &c. Défenses de la seconde partie de l'Histoire du peuple de Dieu, &c. Nouvelles défenses, &c.* à être supprimés : ordonne au F. Berruyer de se rendre au pieds de la cour, pour être entendu en sa déclaration au sujet de la première & seconde parties du livre intitulé : *Histoire du Peuple de Dieu, &c.* Supprime le placard affiché à Clermont-Ferrand par Viallannes, imprimeur, avec la permission de Champflour, lieutenant particulier ; & leur enjoint d'observer les ordonnances, arrêts & réglemens de la cour. Extrait des registres du parlement. Du 9 avril 1756. – A Paris : chez P.G. Simon, [1756]. – 12 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/24

- Arrest du parlement, du 16 octobre 1756, qui condamne au feu un imprimé ayant pour titre *Lettre de Monseigneur l'archevêque d'Auch au Pape*. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de M. Bernard Pijon, [1756]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/25
- Arrest de la cour de parlement, du 9 septembre 1757, qui condamne au feu le livre intitulé *R.P. Herm. Busebaum, Societatis Jesu, SS. Théologiae licentiati, R.P. Claudio Lacroix, Soc. Jesu, theologiae in universitate Coloniensi doctore, & professore publico. Editio novissima, diligenter recognita & emendata ab uno ejusdem Societatis Jesu sacerdote theologo. Coloniae, sumpt. Fratrum de Tournes, 1757. &c.* – A Toulouse : de l'imprimerie de Me Bernard Pijon, [1757]. – 12 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/26
- Arrest de la cour de parlement, du 9 septembre 1757, qui condamne au feu le livre intitulé *R.P. Herm. Busebaum, Societatis Jesu, SS. Théologiae licentiati, R.P. Claudio Lacroix, Soc. Jesu, theologiae in universitate Coloniensi doctore, & professore publico. Editio novissima, diligenter recognita & emendata ab uno ejusdem Societatis Jesu sacerdote theologo. Coloniae, sumpt. Fratrum de Tournes, 1757. &c.* Extrait des registres du parlement – [Toulouse] : s.n., [1757]. – 10 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/27
- Arrest du parlement, du 14 avril 1758 qui condamne au feu une brochure intitulée *Lettre de NN. au Marquis NN. &c. par le P. Zaccheria, Jésuite italien, 1758*. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de Me Bernard Pijon, [1758]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/28
- Arrest de la cour de parlement, du 16 juin 1762. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, 1762. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/29
- Arrest de la cour de parlement, du premier février 1763, qui ordonne la suppression d'un imprimé intitulé : *Brefs de Notre Saint-Père le Pape Clément XIII, en faveur des Jésuites de France*. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1763]. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/30
- Arrest de la cour de parlement, du troisième juin 1763, qui supprime un décret de l'Inquisition de Rome, du 13 avril 1763. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1763]. – 8 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/31
- Arrest de la cour de parlement, du 18 juin 1763, qui condamne un écrit intitulé : *Lettre pastorale de M. l'évêque de Lavaur*, à être lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute justice. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1763]. – 8 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/32
- Déclaration du roi, donnée à Versailles le 28 mars 1764, qui fait défenses d'imprimer, débiter ou colporter aucuns écrits, ouvrages ou projets concernant la Réforme ou administration des finances, avec l'arrêt de registre du 2 mai 1764. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1764]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/33
- Arrest de la cour de parlement, du 21 mai 1764, qui condamne au feu deux libelles imprimés, intitulés, l'un : *Il est temps de parler, &c.* & l'autre : *Tout se dira, &c.* & ordonne qu'il sera enquis contre ceux qui peuvent avoir composé, imprimé ou débité lesdits libelles. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me. Bernard Pijon, [1764]. – 14 p. : armes, bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/34

- Arrest de la cour de parlement, qui condamne au feu deux imprimés ; l'un ayant pour titre : *Instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris, &c.* l'autre : *Lettre pastorale de M. l'archevêque d'Auch, &c.* Ordonne que tous ceux qui étoient membres de la ci-devant société se disant de Jesus, au 5 juin 1762, prêteront le serment porté au présent arrêt dans le délai de huitaine ; & faute de ce faire, seront tenus de sortir du royaume dans un mois. Extrait des registres du parlement, du neuf avril mil sept cent soixante-quatre. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1764]. – 20 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/35
- Arrest de la cour de parlement, du 23 février 1765, qui ordonne qu'un imprimé en français & latin, intitulé : *Brefs, &c.* & deux brochures imprimées, ayant pour titre ; l'une, *Lettre d'un chevalier de Malthe, &c.* L'autre, *Réflexions impartiales d'un Français papiste & royaliste, &c.* seront lacérés & brûlés par l'exécuteur de la haute-justice. Extrait des registres du parlement, des samedis 16 & 23 février 1765. – A Toulouse : de l'imprimerie de la Veuve de Me. Bernard Pijon, [1765]. – 12 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/36
- Arrest de la cour de parlement, du 23 février 1765, qui supprime un imprimé ayant pour titre : *Sanctissimi in Christo Patris, &c.* & renouvelle les défenses de recevoir, publier ou exécuter, imprimer, vendre ou distribuer, aucunes bulles ou brefs de la cour de Rome, sans lettres patentes du roi, registrées en la cour. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de la Veuve de Me Bernard Pijon, [1765]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/37
- Arrest de la cour de parlement, du 11 mai 1765, qui condamne deux brochures, l'une intitulée : *Avis important, &c.* l'autre : *Lettre d'un cosmopolite, &c.* à être lacérées & brûlées par l'exécuteur de la haute-justice. Extrait des registres du parlement, du 20 avril 1765. – A Toulouse : de l'imprimerie de la Veuve de Me. Bernard Pijon, [1765]. – 20 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/38
- Arrest de la cour de parlement, du 5 avril 1766, qui ordonne que deux libelles intitulés (*Extrait du Discours prononcé par M. de Castillon, avocat général, à la rentrée du parlement d'Aix ; & Le monitoire à publier dans la capitale de la Provence*) seront lacérés & brûlés au pied du grand escalier du palais comme calomnieux, &c. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1766]. – 8 p. : bandeau et lettre ornée gr. s .b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/39
- Déclaration du roi, donnée à Versailles le 15 avril 1766, portant défenses aux nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission. Avec l'arrêt de registre du 28 mai 1766. – A Toulouse : de l'imprimerie de la veuve de Me Bernard Pijon, [1766]. – 4 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/40
- Arrest de la cour de parlement, du 11 février 1775, qui condamne au feu un libele intitulé : *Observations sur la situation actuelle de M. de Niquet, premier président du parlement de Toulouse, &* ordonne qu'il sera enquis contre les auteurs, imprimeurs & distributeurs dudit libelle. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : de l'imprimerie, de Me. J.A.H.M.B. Pijon, [1775]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/41
- Lettres patentes du roi, données à Versailles, le 20 avril 1776, par lesquelles Sa Majesté autorise la publication de la Bulle du Jubilé. Avec l'arrêt de registre du 20 mai 1776. – A Toulouse : de l'imprimerie de noble J.A.H.M.B. Pijon, [1776]. – 4 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.
Resp Pf pl B 0285/42
- Arrest de la cour de parlement, qui condamne un imprimé, en dix vol., 8°, ayant pour titre : *Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les Deux-Indes, par Guillaume-Thomas Raynal ; à Geneve, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la ville & de l'Académie, M. DCC. LXXX,* à être lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-justice.

Extrait des registres du parlement. Du 25 mai 1781. – A Paris : chez P.G. Simon, 1781. – 16 p. : bandeau et lettre ornée gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/43

- Arrêt de la cour de parlement, rendu par les chambres assemblées, les pairs y séant, qui condamne un imprimé ayant pour titre : *Annales politiques, civiles, & littéraires, par M. Lingeut, tome XV^e, n° CXVI*, à être lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-justice. Extrait des registres du parlement. Du vingt sept septembre mil sept cent quatre-vingt-huit. – A Paris : chez N.H. Nyon, 1788. – 8 p. : bandeau gr. s. c. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/44

- Arrêt de la cour de parlement rendu les chambres assemblées, les pairs y séant, qui condamne un imprimé ayant pour titre : *Histoire secreta de la cour de Berlin, ou Correspondance d'un voyageur françois*, à être lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-justice. Extrait des registres du parlement. Du dix février mil sept cent quatre-vingt neuf. – A Paris : chez N.H. Nyon, 1789. – 12 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/45

- Arrest de la cour du parlement de Paris, qui ordonne la suppression de feuilles imprimées à Rome sous le titre de *Illustrissimi & reverendissimi domini auditoris generalis reverendae Camerae apostolicae litterae monitoriae, &c.* avec défenses de les imprimer, vendre ou débiter, & qui renouvelle les défenses generales de recevoir ou publier aucunes bulles, breffs ou decrets de cour de Rome sans lettres patentes registrées en la cour, qui en ordonne la publication. Du 15 janvier 1716. Extrait des registres du parlement. – A Toulouse : chez Claude-Gilles Lecamus, [1716]. – 8 p. : bandeau gr.s.b. ; 4°.

Resp Pf pl B 0285/46

Resp Pf pl B 0286 (1 doc.) :

- De la police des livres au XVI^e siècle. Livres et chansons mis à l'index par l'inquisiteur de la province de Toulouse (1548-1549). Par E. de Fréville. – Paris : imprimerie de Marc Ducloux et comp., 1853. – 40 p. ; 4°.

II. Autres.

Resp Pf pl B 0287 (1 doc.) :

- Propriété littéraire [Page d'encyclopédie]. – s.l. : s.n., s.d. – pp. 171-190 ; 4°.

Resp Pf pl B 0288 (1 doc.) :

- La chasse aux incunables par le Dr Desbarreaux-Bernard. – Toulouse : imprimerie de A. Chauvin, 1864. – 24 p., 3 pl. : gr.s.c. ; 4°.

Resp Pf pl B 0289 (1 doc.) :

- Notice sur un livre roman imprimé à Toulouse au milieu du XVI^e siècle ; par M. Desbarreaux-Bernard. - Toulouse : imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, s.d. – 16 p. ; 4°. – (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*).

Resp Pf pl B 0290 (1 doc.) :

- Nouveau règlement général pour les nouvellistes ; par M. Desbarreaux-Bernard. – Toulouse : impr. Louis & Jean-Matthieu Douladoure, s.d. – 16 p. ; 4°. – (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*).